

GAZETTE CONVIVIALITÉ

PROGRAMME DE NOVEMBRE SERVICE DE CONVIVIALITÉ

Rejoignez-nous !

Une adhésion annuelle de 20 € par personne vous donnera gratuitement* accès aux activités organisées par le Service de Convivialité sur la période septembre 2025 - août 2026.

Ces activités sont financées par le Conseil Départemental de l'Oise et par la Commission des financeurs

(*) une participation forfaitaire pourra ponctuellement être demandée pour certains ateliers (sorties, visites, ...)



**Un espace d'échanges,
d'activités et de rencontres
adaptés à tous les séniors !**



Le Conviviabus

Pour faciliter votre participation à nos activités collectives, un service de transport en minibus réservé aux séniors sans solution de mobilité est désormais proposé, sur réservation, les lundis et jeudis après-midi.

Les ateliers numériques

Notre animateur numérique vous accompagne pour des séances d'initiation ou de perfectionnement sur votre propre matériel informatique (ordinateur portable, tablette, smartphones, ...).

Ces ateliers individuels, d'une durée d'une heure, se déroulent au Centre social rural de Lamorlaye, sur rendez-vous. Contactez Coralie.

Le Service de Convivialité, qui s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, vous propose gratuitement, après adhésion annuelle (*), des activités (financées par le Conseil Départemental de l'Oise et la Commission des Financeurs) pour le mois d'octobre sur inscription à l'accueil du Centre Social au 03.44.21.61.61.

Merci de prévenir en cas d'empêchement.



ACTIVITÉS DE NOVEMBRE



Projection du film "Aline"
Un film de Valérie Lemercier retraçant la vie de la chanteuse Céline Dion.
Au ciné-dori à Orry-le-Ville

14H30

Jeu Autono'mia
Amusez-vous à tester vos connaissances sur divers thèmes utiles à votre vie quotidienne (santé, logement, déplacements, budget, loisirs...). Autour d'un jeu animé en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Oise.



Atelier mémoire "L'histoire de la mode"
Venez stimuler vos neurones avec nos animatrices !

10H00

Chorale
Venez chanter avec notre chef de choeur Steve NGONO.
Exceptionnellement le jeudi 13 novembre car le mardi 11 novembre est férié.



Atelier socio-esthétique Conseil en image
Un accompagnement qui vous fera redécouvrir le plaisir de vous apprêter en fonction de vos goûts et de votre personnalité. Révéler votre élégance !
Style et confiance en perspective !

10H00

Atelier numérique
Venez apprendre et/ou vous perfectionner en groupe sur un ordinateur.
Thème : Le fonctionnement d'un navigateur internet.



Chorale
Venez chanter avec notre chef de choeur Steve NGONO. Tous les mardis jusqu'en décembre.

14H30

 MARDI 18 NOV. 11H00	<h3>Séance de sophrologie</h3> <p>Venez vous détendre lors d'une séance de sophrologie. Relaxation sur fauteuil.</p>	<h3>Séance de sophrologie</h3> <p>Venez vous détendre lors d'une séance de sophrologie. Relaxation sur fauteuil.</p>	 MARDI 25 NOV. 11H00
 MARDI 18 NOV. 14H30	<h3>Chorale</h3> <p>Venez chanter avec notre chef de choeur Steve NGONO. Tous les mardis jusqu'en décembre.</p>	<h3>Chorale</h3> <p>Venez chanter avec notre chef de choeur Steve NGONO. Tous les mardis jusqu'en décembre.</p>	 MARDI 25 NOV. 14H30
 JEUDI 20 NOV. 10H00	<h3>Atelier mémoire "L'histoire de la mode"</h3> <p>Venez stimuler vos neurones avec nos animatrices !</p>	<h3>Séance de sophrologie</h3> <p>Venez vous détendre lors d'une séance de sophrologie. Relaxation sur fauteuil.</p>	 JEUDI 27 NOV. 11H00
 JEUDIS 20 NOV. 27 NOV. 14H00	<h3>Ateliers créatifs</h3> <p><i>*Attention : participation obligatoire aux 2 séances !</i></p> <p>Venez apprendre et/ou réaliser une broderie.</p>	<h3>Evénement musical de fin d'année !!</h3> <p>Venez danser et chanter avec nos musiciens Roby et Caroline au Foyer culturel de Lamorlaye (rue de la Tenure).</p>	 JEUDI 04 DEC. 14H00

Et pour m'inscrire ?

Pour vous inscrire, c'est simple !

1. Remplissez le bulletin d'adhésion
2. Réglez votre cotisation
3. Contactez Coralie par téléphone au 03 44 21 61 61 ou par mail : coralie.porquet@centre-social-rural-lamorlaye.org

Je veux faire un don ?

Vous avez la possibilité de faire un don à l'ordre du CSR de Lamorlaye. Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal, dont le montant pourra être mentionné sur votre prochaine déclaration de revenus et pourra faire l'objet d'une réduction d'impôt.

Précisons que seule la somme au-delà de 20€ (montant de la cotisation) pourra faire l'objet d'un reçu fiscal.

